



CP Sceaux - Sceaux engagée pour améliorer les conditions de travail de ses Atsem
(337949 b.)

▼ TÉLÉCHARGER

Les points clés

- > À l'occasion de son comité social territorial du 23 janvier 2023, la Ville a dressé le bilan de son projet d'amélioration des conditions de travail des Atsem
- > Un diagnostic réalisé entre novembre 2020 et juin 2021 a permis de co-construire un plan d'action
- > Depuis septembre 2021, des mesures concrètes ont été mises en œuvre pour améliorer les conditions de travail des Atsem déployés dans les écoles maternelles de la Ville

DIAGNOSTIC ET PLAN D'ACTION

Soucieuse de prévenir les risques professionnels et d'améliorer les conditions de travail de ses agents territoriaux spécialisés des écoles maternelles (Atsem), la ville de Sceaux a décidé en 2020 de réaliser un diagnostic afin de mettre en place un plan d'action s'inscrivant dans une démarche globale de prévention des risques psychosociaux. Ce projet transversal et collaboratif de 18 mois a reçu un soutien financier de 109 268 euros de la part du Fonds national de prévention de la Caisse nationale de retraite des agents des collectivités territoriales. Sceaux est la seule d'Île-de-France à avoir été sélectionnée dans le cadre de ce dispositif. En 2020 et 2021, des observations de terrain, des temps d'échange avec les agents et une analyse des données par les Ressources humaines ont permis d'établir un diagnostic. Quatre groupes de travail ont ensuite été organisés avec l'ensemble des Atsem afin de dresser un plan d'action.

LES MESURES MISES EN PLACE

Dans le cadre du plan d'action, des mesures concrètes ont été mises en œuvre dès septembre 2021 couvrant quatre thématiques : le bruit, les troubles musculo-squelettiques, la cohésion et le travail ensemble, la reconnaissance au travail. Parmi les actions déployées : réorganisation des horaires afin de permettre des temps d'échange un mercredi sur deux, organisation de formations, mise en œuvre d'une nouvelle technique de nettoyage au sol (méthode de pré-imprégnation) pour préserver la santé physique des agents, acquisition de nouveaux matériels (auto-laveuses, mono-brosses oscillantes, mono-brosses escalier, lave-linges, sèche-linges...), organisation de 15 séances de sophrologie entre septembre 2022 et juin 2023, accès gratuit à la salle de musculation et de remise en forme de la Ville le mercredi grâce à l'établissement de la

semaine des 4 jours, acquisition de bouchons d'oreilles moulés pour chaque Atsem, déploiement d'indicateurs lumineux de bruits dans les espaces de restauration, ou encore valorisation du métier d'Atsem à travers la publication d'un article dans le magazine municipal.

> Contact presse : Pierre Michonneau - [01 41 13 32 86](tel:0141133286) - pierre.michonneau@sceaux.fr



 [RETOUR À L'ESPACE PRESSE](#)



MAIRIE DE SCEAUX

HÔTEL DE VILLE - 122 RUE HOUDAN
92330 - SCEAUX

 **01 41 13 33 00**

- ▶ LA MAIRIE RECRUTE
- ▶ DÉCLARATION DE CONFORMITÉ AU RGAA
- ▶ PLAN DU SITE
- ▶ PRESSE
- ▶ MENTIONS LÉGALES

LETTRE D'INFORMATION

Saisir votre adresse e-mail :



 [DÉSINSCRIPTION](#)

HORAIRES D'OUVERTURE : Lundi, mardi, mercredi et vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30. Jeudi de 8h30 à 12h. Samedi de 9h à 12h : permanences de Sceaux info mairie et du service Population et citoyenneté.

